

Résumé Télégraphique

CANADA

A la dernière séance du conseil de ville de Saint-Boniface, MM. Carey et Prendergast, deux anciens québécois ont été nommés aviseurs légaux de la ville.

La paroisse de Sainte-Rosalie, dans le comté de Bagot, compte parmi ses habitants deux frères jumeaux qui portent gaillardement leur 86 ans. Ce sont MM. Hyacinthe et Elie Laliberté.

Dans la cause de la banque d'Exchange contre Henry Bulmer, un des directeurs accusé de préférences frauduleuses, le magistrat de police, de Montréal, a condamné M. Bulmer à l'emprisonnement en attendant son procès devant la cour d'Assises. M. Bulmer a été admis à caution.

Le commerce de Montréal se rejouit beaucoup de la mise en opération du chemin d'Ontario et Québec qui met la métropole en rapport avec l'Ouest par une nouvelle voie.

Hier à Québec, le shérif Pâquet a remis à l'honorable juge L. B. Caron, le retour attestant que la nouvelle règle nisi émanée par l'ordre du tribunal lui-même, a été servie à M. J. Ingras personnellement. Celui-ci était présent. L'affaire sera appelée aujourd'hui.

L'EXCURSION DU 43e BATAILLON

L'excursion au clair de lune donnée par le corps de musique du 43e bataillon, à bord du Peerless, hier soir, a bien réussi.

On remarquant à bord tous les officiers du bataillon et plusieurs officiers des gades, des dragons et de l'artillerie.

Le programme du concert a été très bien exécuté. Le chant et la musique ont été beaucoup admirés. La danse n'a pas fait défaut.

Tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait et les excursionnistes, au nombre de 300, sont revenus sur les onze heures enchantés de leur voyage.

Maison de New York — Nous avons visité, aujourd'hui, l'établissement de tailleur de New York, tenu par M. J. L. Beaudry, No 523, rue Sussex, et nous y avons admiré un grand assortiment de marchandises reçues directement d'Europe, du Canada et des Etats-Unis, tels que tweeds canadiens, anglais et écossais, drap de Pilot et drap fin, serges anglaises, françaises et écossaises; aussi articles de fantaisie pour messieurs. Toutes ces marchandises sont des plus nouvelles. Coupe garantie, prix extrêmement bas et visite sollicitée.

J. L. BEAUDRY, 523 rue Sussex.

DIAMOND DYES

Ces teintures merveilleuses ont presque entièrement supplanté pour l'usage des familles, toutes autres teintures, étrangères ou domestiques.

Les jours de la cuve à l'indigo, à la cochenille, à la garance, au bois de campêche, sont aujourd'hui du domaine du passé.

Nous garantissons que ces teintures teindront plus d'étoffe, paquet pour paquet, que toute autre teinture qui ait jamais été fabriquée, et donnera des couleurs plus brillantes et plus durables. Les teintures à l'ancienne façon ne peuvent pas être comparées à celles-ci sur le rapport de la qualité et du bon marché.

Grande Réduction SUR TOUTES MES MARCHANDISES

Je vends au détail le prix du gros. Venez voir mes prix avant d'acheter.

ARGENT COMPTANT

Oscar McDONELL EPICIER, 101 RUE RIDEAU.

TRIBUNE LIBRE

[Il doit être parfaitement entendu que la rédaction du journal dégage sa responsabilité des opinions émises dans les correspondances qui paraissent sous ce titre.]

M. le Rédacteur,

Auriez-vous la complaisance de corriger une petite erreur qui s'est glissée dans vos colonnes d'avant-hier? Dans vos "Nouvelles d'Aylmer," vous dites au sujet de l'aqueduc, encore à l'état de projet, au dit village, que "M. McDougall, avocat, a pris la parole à plusieurs des assemblées et s'est prononcé fortement contre le projet."

J'ai en effet adressé la parole à plusieurs reprises aux contribuables d'Aylmer, mais je me suis prononcé dans la mesure de mes forces en faveur de l'aqueduc, étant d'avis que les plus grands avantages doivent en résulter.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre dévoué, etc., J. M. McDUGALL, Aylmer, 15 août 1884.

LA DOUCE SIRÈNE DU MICHIGAN

Ne rend pas d'accents qui trouvent plus d'échos dans tous les chœurs que les paroles rassurantes données dans l'extrait qui suit: Parlant d'une des misères de l'humanité, c'est-à-dire un cors douloureux, M. C. Cronk, de Dowagiac, Michigan, donne le témoignage suivant en faveur des merveilleux résultats obtenus par l'usage du grand remède contre les cors — le Putnam's Painless Corn Extractor — "J'en ai fait l'essai, dit-il, à ma plus entière satisfaction, et bien que ce ne soit pas dans ma branche de commerce je veux en garder un magasin." Méfiez-vous des substituts et des contrefaçons. En vente par tous les pharmaciens et les marchands de campagne.

UN TRISTE ACCIDENT

Un terrible accident, dit le *Pionnier de Sherbrooke*, a jeté la consternation à Chartierville toujours si paisible. Un nommé Baxter, de Tingwick, qui faisait dans ces parages un voyage de placement d'arbres fruitiers, s'arrêtait aux mines d'or de Pope, non loin de là dans le canton de Ditton, remisait son cheval et allait se coucher sur un établi dans la même remise, sans avertir personne, désireux de se reposer pendant le temps que son cheval prendrait son avoine. Le malheureux devait bientôt se repentir amèrement de cette idée. M. Wolford, directeur de cette exploitation aurifère pour le compte de l'honorable J. H. Pope, survint peu après, armé d'une carabine dont il venait de faire l'acquisition et dont on lui avait fort vanté les mérites. Voulant expérimenter son arme par lui-même, il fit faire par un de ses camarades, un blanc sur un des parois de la remise où reposait le malheureux Baxter, puis épaulant sa carabine fit partir le coup. Aussitôt un cri déchirant partit du bangar, fit dresser les cheveux sur la tête des assistants. Un malheureux venait d'arriver. Ils coururent à l'endroit où partent les cris et trouvent le malheureux agent la poitrine trouée par la balle de M. Wolford. On s'empresse autour de la victime, on lui prodigue tous les soins qu'inspire la compassion, en attendant l'arrivée du médecin qui accourt en toute hâte pour constater, hélas! que l'infortuné a le poumon droit traversé, et que la balle ne pourra être extraite, et que l'espoir de sauver le blessé est presque nul. Cette terrible sentence augmente encore le désespoir de l'involontaire auteur de ce déplorable malheur, qui est presque fou de douleur.

COUR DE POLICE

(Présidence des échevins Desjardins et Lewis) Ottawa, 15 août 1884. John Daly, accusé d'avoir causé du désordre sur la voie publique, est acquitté. Samuel M. Carthy, accusé d'avoir refusé de payer les gages à sa servante, est acquitté faute de preuve. J. Blondeau, accusé de garder un chien sans licence, est notifié de prendre une licence d'ici à lundi, ou, à défaut, de payer une amende de \$9 et les frais. Peter Kehoe et Michael O'Leary, accusés d'infraction aux lois municipales, sont acquittés. Minnie O'Connor, accusée de tenir une maison de prostitution, est acquittée faute de preuve. Alphonsine Cardinal accusée de s'être appropriée des marchandises appartenant à Minnie O'Connor, cause remise à lundi prochain.

Les personnes qui vont souvent à Montréal trouveront une maison de pension de première classe en s'adressant au No. 13, rue Saint-Charles Borromée. Cette maison est tenue par Dame veuve C. D. Thériault.

LES MARCHÉS

Les pommes se vendaient \$3.50 le baril, ce matin sur le marché By; les citrons \$3.50 la caisse; les tomates \$3.50 la caisse, 75 centimes le seau, ou 15 cents la douzaine.

CUILLETES DU REPORTER

Le constable Moylan est en vacance depuis hier.

Les melons se vendaient 50 à 75 cents la pièce sur le marché, ce matin.

Le poisson était en abondance sur le marché de la basse-ville, ce matin.

Le bureau des commissaires d'école de Hull, se réunira lundi prochain.

Un grand concert sera donné à South March, le 1er septembre au profit de l'église.

Le corps de musique du 43e bataillon compte parmi ses membres huit Canadiens-français.

Sept cents licences pour chiens ont été prises au bureau de police depuis le 1er mai dernier.

Plusieurs personnes pour vente de boisson sans licence, seront traduites devant le magistrat de police lundi.

Deux lumières ont été placées sur le pont Cummings ces jours derniers. Les autorités devraient en faire autant au pont St-Patrick.

Les travaux de renouvellement des trottoirs en face des édifices publics avancent rapidement; ils sont sous la surveillance de M. Odilon Auclair.

Un cheval appartenant à MM. Seybold et Gibson, a pris le mors aux dents sur la rue Sparks vers midi. Le conducteur a été renversé et le wagon a été mis en pièces.

La table de rafraîchissement au pique-nique du corps de musique de la Sainte-Anne sera tenue par les femmes des membres et au profit du corps de musique.

N'oubliez pas que l'excursion du 18 et 19 août va par le chemin de fer Canada Atlantique, station rue Elgin. C'est la meilleure voie d'ici à Montréal, Québec et tous les points à l'est.

Aujourd'hui, 15 août, est la fête de l'Association. La célébration de cette fête est remise au dimanche dans le diocèse d'Ottawa. En conséquence demain, samedi, est un jour de jeûne et d'abstinence.

Une course d'un mille a été courue, mercredi soir, à l'hippodrome sur le chemin de Montréal, entre deux bouchers du nom de J. A. Pominville et de A. Danis. La course a été gagnée par M. Pominville en six minutes et vingt secondes. Ce dernier a distancé Danis de cent verges.

Les excursionnistes à Québec le 18 et 19 août auront l'avantage de voyager soit par le Grand Tronc, le chemin de fer du Nord ou le bateau entre Québec et Montréal. Les billets sont bons pour 15 jours ou un mois. S'adresser à M. Charles Desjardins, édifice de l'hôtel Russell.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la ferme tenue à bonne heure des marchands de nouveautés, d'habillements pour hommes et des tailleurs de la basse-ville. Le public devra en prendre avis et faire ses achats avant huit heures à partir de lundi prochain. Les marchands épiciers devraient suivre cet exemple donné par leurs confrères en marchandises sèches.

Nos deux épiciers populaires de la basse ville, M. J. B. C. Dunn, et M. N. A. Savard seront candidats à une élection qui se fera au bazar St-Anne. La lutte promet d'être très vive et chèrement contestée. Avis aux intéressés. Ces deux épiciers, font à peu près la même somme de commerce à Ottawa et à Hull. Aux citoyens de décider lequel des deux est le plus populaire.

La votation commencera mercredi, le 20, à 7 hrs p.m. Les polls se tiendront aux magasins d'épiceries de MM Savard et Dunn, ainsi qu'à la salle du bazar.

Seulement \$2.50 pour un voyage de quinze jours à Montréal; \$5 à Québec; \$9 à la Malbaie et à la Rivière du Loup; \$10 à Tadoussac et \$12.50 à la baie de Ha! Ha! et à Chicoutimi. L'excursion est au bénéfice de l'Association Catholique de Secours Mutuels. Billets en vente chez M. Charles Desjardins, édifice de l'hôtel Russell.

M. Desjardins a obtenu pour les excursionnistes le privilège de partir par les trains du matin et du soir, samedi.

Le bureau de M. Charles Desjardins restera ouvert jusqu'à dix heures du soir pour la vente des billets de l'excursion.

AVIS SPECIAUX

M. N. A. Savard, est le seul agent à Ottawa pour la célèbre poudre de condition de "Maude S" pour les chevaux, bêtes à cornes, moutons, porcs et volailles.

Avis aux intéressés—Personne ne peut me surpasser pour le bon marché.

J'ai reçu une tonne d'huile d'Olive que je vendrai à \$1.20 le gallon impérial.

N. A. SAVARD, rue Dalhousie

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égal. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composé de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. McCarthy et C. O. Dacier, Ottawa.

MARCHE D'OTTAWA

FARINES Farine forte de boulangers, par baril.....\$ 5 75 à 5 75 Farine extra..... 6 00 à 6 00 Farine de sarrasin..... 5 50 à 5 75 Farine d'avoine..... 5 00 à 5 25 Farine de blé d'inde..... 4 00 à 4 25

GRAINS Blé, le minot..... 1 00 à 1 25 Avoine..... 46 à 52 Blé d'inde..... 80 à 1 00 Pois..... 85 à 90 Fèves..... 1 70 à 2 00 Sarrasin..... 65 à 70 Orge..... 65 à 70 Seigle..... 70 à 75

LÉGUMES Patates nouvelles, le minot..... 40 à 45 Patates, la poche..... 55 à 60 Navets le paquet..... 05 à 00 Betteraves..... 06 à 00 Choux, la douzaine..... 25 à 50 Oeufs..... 18 à 18 Pommes, le baril..... 4 00 à 6 00 Prunes rouges, le seau..... 1 00 à 1 00

VOLAILLES Poulets, le couple..... 40 à 70 Pigeons, la pièce..... 40 à 50 Canards..... 50 à 60 Dindes, la pièce..... 75 à 1 25 Oies..... 70 à 75

VIANDES Bœuf, les 100 livres..... 7 00 à 8 00 Lard..... 9 00 à 9 00 Veau (au quartier)..... 6 à 8 Mouton do..... 8 à 8

DIVERS Beurre, en pain..... 18 à 20 Do en sautoire..... 15 à 16 Fromage..... 70 à 14 Suif brut, la livr..... 00 à 00 Suif fondu..... 8 à 10 Saindoux..... 12 à 14 Sucre d'érable..... 10 à 12 Miel, la livre..... 12 à 15 Sirop d'érable, le gallon..... 00 à 1 Foin nouveau, la tonne..... 10 50 à 11 00 Paille..... 5 00 à 6 01

PRAUX INSPECTÉS No. 1, le 100 lbs..... 7 50 à 7 50 No. 2..... 7 00 à 7 00

MARCHE DE MONTREAL

GRAINS ET FARINES Supérieure extra..... \$5 25 à 5 30 Extra superfin..... 4 85 à 4 95 " du printemps..... 4 25 à 4 35 Forte (moyenne)..... 4 75 à 5 25 " de boulangers..... 5 25 à 5 60 Superfine..... 3 25 à 4 00 Fine..... 3 00 à 3 25 Middlings..... 2 90 à 3 00 Forte en sacs de 100 lbs..... 2 25 à 2 35 Extra..... 2 15 à 2 20 Sup..... 1 75 à 2 00

GRAINS BRÉSILIENS Forte de blé rouge d'hiver en poche de 100 lbs..... 2 75 à 2 80 Blé rouge d'hiver..... 1 12 à 1 16 " blanc..... 1 10 à 1 15 " rouge du printemps..... 1 10 à 1 15

ISSUES DE BLÉ Son (gros)..... 15 50 à 16 00 (fin)..... 19 00

GRAINS BRÉSILIENS Pois le minot de 66 lbs..... 0 92 à 0 95 Avoine " 32 " 0 40 à 0 41 Orge " 48 " 0 55 à 0 65 Mais " 56 " 0 65 à 0 67 Seigle " 56 " 0 70 à 0 71

DIVERS Beurre en tinette..... 0 15 à 0 20 Oeufs frais la douzaine..... 0 22 à 0 25 Fromage..... 0 69 à 0 104 Pommes le baril..... 4 50 à 6 00 Oranges la douzaine..... 0 30 à 0 40 Citrons la caisse..... 8 00 à 9 00 Miel en gâteaux..... 0 15 à 0 16 Miel coulé la lb..... 0 10 à 0 00 Sucre d'érable nou. la lb..... 0 08 à 0 10 Sirop d'érable le gallon..... 0 90 à 1 00 Tabac en roils la lb..... 0 15 à 0 20 Plumes mées " 0 12 à 0 14 " d'oies " 0 60 à 0 70 Cire " 0 35 à 0 40

LÉGUMES Pommes de terre, sac..... 1 00 à 0 00 Choux douzaine..... 0 39 à 0 120 Navets, minot..... 0 00 à 0 00 Betteraves..... 0 00 à 1 25 Carottes, douzaine..... 0 40 à 0 50 Concombres, la douzaine..... 20 à 0 00 Haricots verts, minot..... 0 50 à 0 00 Petit pois " 0 50 à 0 00

MARCHE AU FOIN Foin pressé, la tonne..... 9 00 à 10 00 " en bottes très qualité 8 50 à 9 00 " 2e " 6 50 à 7 00 Paille..... 5 00 à 6 50

MARCHE DE CHICAGO

Blé..... 0 81 à 0 84 Mais..... 0 47 à 0 51 Avoine..... 0 25 à 0 25 Lard salé..... 22 00 à 0 00 Saindoux..... 7 57 à 7 62

Blé, mais et avoine en baisse. Lard salé sans affaires, saindoux en baisse.

Grande Vente à Sacrifice

PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix comptant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous tiennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs. Ottawa, 21 Janvier 1884



263 Rue DALHOUSIE, Ottawa. Ci-devant occupé par M. Jos. Sénécal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soins. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBELLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande. ALPHONSE JULIEN, propriétaire. 3 mai—1 an

LA COMPAGNIE DU Chemin de Fer Canadien Pacifique

REGLEMENT DES TERRES La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud du Manitoba, à \$2.50 PAR ACRE

et plus, avec les conditions qui demandent la culture de ces terres. Une diminution de \$1.25 à \$3.50 par acre se a faite aux acheteurs qui voudront cultiver: selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à certaines conditions. La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement de culture.

LES SECTIONS RESERVEES le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires et numérotées, dans l'espace d'un mille de chemin de fer, sont maintenues offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à entreprendre immédiatement leur culture.

CONDITIONS DE PAIEMENT: Les acheteurs pour ont payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année payable d'avance.

Les personnes qui achèteront des terres sans la condition de les cultiver recevront un acte translatif de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier. Des paiements peuvent être faits en débentures garanties par les terres concédées, qui seront acceptées à dix pour cent de prime sur leur valeur au pair, avec l'intérêt accru. Ces biens peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou à aucune de ses agences.

Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg. Par ordre du Bureau, CHARLES DRINKWATER, Secrétaire. Montréal, 19 février 1884.—6m-5fs

VER SOLITAIRE

Un éminent savant allemand a récemment découvert un "spécifique certain" extrait d'une racine, contre le ver solitaire. Le remède est agréable à prendre et n'affaiblit pas le patient, mais il a un effet magique sur le Ver Solitaire qui se détache de sa victime et passe facilement et tout entier, avec la tête, et étant encore en vie.

Un seul médecin s'en est servi, dans plus de 400 cas, sans qu'il ait manqué une seule fois de produire son effet. Succès garanti, on n'exige au cun paiement avant que le ver ne soit sorti entier. Envoyez un timbre et vous recevrez une circulaire donnant les conditions.

HEYWOOD & Cie., 19 Park Place, New York. 1 juillet 1884

BASSIN DE RADOUB

COLOMBIE ANGLAISE DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné, et portant la suscription "Soumission pour Bassin de Radoub, C.A." seront reçues à ce bureau jusqu'à SAMEDI, le 20 septembre 1884 inclusivement, pour la construction et l'achèvement d'une partie déjà commencée d'un

Bassin de Radoub au Port Esquimalt, Colombie Anglaise, conformément aux plans et spécifications qui pourront être vus le et après LUNDI, le 1er septembre prochain, au département des Travaux Publics, Ottawa, ou sur demande à l'hon. J. W. Trutch, Victoria, C. A.

Les soumissionnaires sont avertis que leurs offres ne seront point prises en considération si elles ne sont faites sur les formulaires, dont les blancs devront être convenablement remplis, et que si les prix sont fixés pour chacun des items inclus, et portent leurs propres signatures.

Un chèque de banque accepté pour le montant de \$7,000.00, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, doit accompagner chaque soumission, laquelle somme sera consignée, si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat pour l'ouvrage au taux et termes mentionnés dans sa soumission. Le chèque ainsi envoyé sera retourné à chaque soumissionnaire dont la soumission n'aura pas été acceptée.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 8 août 1884.

—Faites l'essai de la VALENTIA. C'est la meilleure pommade contre la chute de cheveux et la Calvitie. En vente chez C. O. DACIER, Pharmacien, rue Sussex

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an do do quatre do do un mo Edt. Hebdomadaire, par an

LA SOCIÉTÉ

LE CA

Ottawa et Hull,

QUESTIONS

LES AVEUGLES

Si l'Electeur ve être aveugle, c'e mais il a tort de lecteurs, dont quel être intelligents, ses faux raisonn Politique National Ottawa en 1879.

L'Allemagne, da tion de la politique faisant peser de lour les fleurs, les brotelles, les liqueurs de luxe, l'Electeur d la condamnation fir canadien.

L'Electeur ne com si le gouvernement pose des droits élev les instruments ar nades, les grosses é c'est parceque nous quer nous-mêmes divers objets, et qu politique d'empêch de protection, nos cheter à l'étranger peuvent être fabri à conditions égales avanta euses.

Quels résultats pr de ve de l'indust même du revenu, le aurait-il obtenu s' des droits élevés su luxe tels que les de riques et les porcelain l'Electeur le sait aus

Le pays n'est pa prendre la fabricati cles, et de lourds in servi qu'à en dimi tion et partant le re nes.

La position en pas la même. L'ind pays est fort dévelo où se fabriquent ce deries et autres obje lesquels M. de Bis des droits élevés. celier suit la mém nous. Il protège le ticulières à son pa protégéons les na principe de la proté

L'Electeur le com cela ne fait pas l'avouer. Il aime le gouvernement com sure le pauvre plu Mais cette corde est plus comprend mie moins d'être aveug

A TRAVERS LE

La Patrie nous neur en attribuant au député d'Ottawa Ce n'est que par d'hier soir, que que le Canada es Elie Tassé, d'apr Nous n'avons pas de la Patrie dans assertion est fa aurions protesté av en justice pour M Ce qui précède que nous avons Patrie d'hier la no

" M. Elie Tassé n'est pas l'auteur Canada, que nous jeudi dernier. No

Pilules de Noix Longues Composées

De MCGALE Reconnaissable sucre. Pour la guérison de toutes les affections bilieuses, torpeur du foie, maux de tête, indigestion, étourdissement et de toutes les maladies causées par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces pilules sont fortement recommandées comme étant un des plus sûrs et des plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune des préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans l'importé quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. Les PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSÉES, de MCGALE, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

B. E. MCGALE, Chimiste, Montréal, 1883

A VENDRE

Un emplacement avec maison, situé dans le village Pointe Gatineau, à trois arpents de l'église, sur le grand chemin. Conditions très faciles. S'adresser à JOHNNY HAMAN, snr., Pointe Gatineau. 7 juillet, 1884 1m

VIEUX DE 54 ANS

L'ELIXIR Végétal Balsamique

N. H. DOWNS

Quatre ans, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les

Rhumes, la Toux, la Coqueluche et toutes les maladies des Pouxons. PRIX 25 cts. et \$1.00 la Bouteille. VENDU PARTOUT, et par C. O. DACIER, Ottawa. 14 mai 1an